

SEANCE DU 28 JANVIER 2021**Présents :**

Monsieur Pierre LAVET, Président;
Monsieur Serge FILLOT, Bourgmestre;
Monsieur Paul ERNOUX, Monsieur Irwin GUCKEL, Madame Cindy CAPS, Monsieur Christian BRAGARD, Monsieur Joseph SIMONE, Échevins;
Madame Hélène LOMBARDO, Présidente du CPAS;
Monsieur Michel JEHAES, Monsieur Laurent ANTOINE, Monsieur Gérard ROUFFART, Monsieur Jean-Paul PAQUES, Monsieur Thierry TASSET, Monsieur Youssef BELKAID, Madame Carine PLOMTEUX, Madame Laure LEKANE, Monsieur Marcel COLLARD, Monsieur Mehdi BOUZALGHA, Monsieur Kevin TIHON, Monsieur Vincent CARDILLO, Monsieur Richard SOHET, Monsieur Yannick STOCKMANS, Madame Carole DEBATY, Madame Florence HELLINX, Conseillers;
Monsieur Pierre BLONDEAU, Directeur Général;

Excusés :

Monsieur Serge SCALAIS, Monsieur David RACZ, Monsieur Etienne GHAYE, Madame Elsa FERNANDES, Monsieur Daniel FEYTONGS, Conseillers;

ORDRE DU JOUR**SÉANCE PUBLIQUE :**

1. Réunion du Conseil communal en visioconférence (modalités subséquentes via courriel ou appel téléphonique)
2. Appel à projets : "Communes pilotes Wallonie cyclable 2020" - ratification de l'approbation du dossier de demande
3. Questions orales
4. Réponses aux questions orales
5. Approbation du projet de procès-verbal de la séance publique du 10/12/2020

SÉANCE PUBLIQUE :**Point 1 : Réunion du Conseil communal en visioconférence (modalités subséquentes via courriel ou appel téléphonique)**

LE CONSEIL,

Attendu que la crise du coronavirus (Covid-19) a plongé la Belgique en confinement;

Attendu qu'un des principes barrières est la distanciation sociale; qu'au minimum 1,5 mètre de séparation entre deux personnes doit être respecté;

Attendu que le conseil a dès lors été convoqué par le collègue dans la grande salle des Ateliers du

château, car la salle du conseil au château ne permet pas la distanciation sociale;

Attendu qu'en droit communal wallon, les séances du conseil se tiennent à la maison communale (château à Oupeye), sauf motif justifié par le conseil lui-même;

Vu le décret du 1er octobre 2020 organisant jusqu'au 31 mars 2021, la tenue des réunions des organes communaux et provinciaux;

Vu la décision du Collège communal du 18 janvier 2021 de tenir le Conseil communal de ce 28 janvier 2021 par visioconférence et d'assurer la publicité du débat démocratique en diffusant le Conseil communal en ligne;

Statuant à l'unanimité;

CONFIRME

la tenue du Conseil communal du 28 janvier 2021 à 20h00 par visioconférence.

Point 2 : Appel à projets : "Communes pilotes Wallonie cyclable 2020" - ratification de l'approbation du dossier de demande

LE CONSEIL,

Vu le Plan intercommunal de mobilité de la Basse-Meuse (Bassenge, Oupeye, Visé) approuvé par le conseil communal d'Oupeye le 28 mai 2003, lequel identifiait déjà un certain nombre d'enjeux pour les déplacements cyclables ;

Vu la délibération du 26 octobre 2017 (point n° 11) par laquelle le Conseil Communal prend la décision d'actualiser son plan communal de mobilité et approuve le projet de marché de services rédigé à cet effet ;

Considérant que l'étude d'actualisation du PCM est en cours ;

Considérant que le développement du vélo à assistance électrique facilite grandement l'usage du vélo, tant pour des trajets plus longs ou malgré des dénivelés plus ardues ;

Vu la vision FAST – Mobilité 2030 de la Wallonie et plus particulièrement son ambition de porter la part modale des déplacements à vélo de 1 à 5 % ;

Vu la Déclaration de Politique Communale présentée au Conseil communal en date du 8 janvier 2019 (point n° 3) pour la législature 2018 – 2024 et à travers laquelle la majorité politique déclare vouloir « favoriser les aménagements pour les usagers faibles de manière concertée » ;

Vu le programme stratégique transversal 2019 – 2024 présenté par le Collège communal et dont le Conseil a pris acte en date du 17 octobre 2019 (point n°6), plus particulièrement l'objectif opérationnel 2.3. « Prioriser davantage la mobilité à Oupeye en favorisant les modes doux » ;

Vu le Plan Urbain de Mobilité de l'agglomération de Liège, approuvé le 16 mai 2019 par le Gouvernement Wallon, prévoyant la création de 15 corridors vélo dont un concerne la liaison d'Oupeye à Liège via Herstal et de les connecter aux itinéraires locaux, aux pôles d'attrait et aux pôles d'échanges;

Vu la circulaire de l'appel à projets « Communes pilotes Wallonie cyclable 2020 » publiée sur le site de la Wallonie en date du 8 septembre 2020 ;

Considérant que le montant total de la subvention potentielle est, pour le cas de la commune d'Oupeye, de 750.000€ permettant de couvrir jusqu'à 80% des dépenses ;

Considérant que sont éligibles les travaux d'infrastructures permettant d'améliorer le réseau cyclable sur le territoire communal, de le mailler et de le rendre attractif et sécurisé ;

Vu la décision du conseil communal d'Oupeye du 17 septembre 2020 qui décide le principe de répondre à l'appel à projet et qui charge le collège communal d'introduire un dossier relatif à l'appel à projet ;

Attendu qu'en vertu des exigences de la circulaire, le conseil communal du 15 octobre 2020 a procédé à la constitution de la commission communale vélo ;

Considérant que le dossier d'appel à projet annexé est conforme aux exigences de la circulaire de l'appel à projet et est validé par la commission communale vélo en sa réunion du 17 décembre 2020 ;

Vu l'approbation du dossier de demande et de ces annexes par le collège communal en date du 21 décembre 2020 afin de l'envoyer complet avant l'échéance du 31/12/2020 ;

Attendu que le pouvoir subsidiant laisse l'opportunité aux communes candidates d'envoyer la ratification par le conseil communal de ladite approbation du dossier pour le 31/01/2021 au plus tard ;

Statuant à l'unanimité;

DECIDE :

article 1er : de ratifier l'approbation du dossier d'appel à projet commune pilote "Wallonie Cyclable 2020" ci-annexé ;

article 2 : de charger le collègue communal, en concertation avec le Service Marché Public / Dossiers Subsidiés, d'envoyer auprès de l'autorité régionale subsidiante (SPW - Mobilité Infrastructure), la présente ratification avant le 31 janvier 2021.

Sont intervenus :

- Monsieur Michel Jehaes qui rappelle qu'il avait déjà proposé en septembre de s'inscrire dans cette démarche. Il est donc heureux de voir le dossier aboutir. Il est vrai qu'il n'y a pas encore de projet derrière et que la mise en oeuvre n'est jamais simple car souvent les rues sont étroites et la voiture à pris beaucoup d'importance. Il n'y a pas que le vélo-loisir qu'il faut mettre en avant, il est important de réduire la part de déplacements professionnels en voiture pour le vélo. Il faudra de l'audace politique. Il remercie les services qui ont travaillé au projet ainsi que les membres du Conseil.

- Monsieur Irwin Guckel remercie également le Bourgmestre en charge du dossier pour tous les amateurs de vélo.

- Monsieur Serge Fillot souligne que ce projet est fédérateur et que l'on verra déjà un projet le concernant dans le budget la semaine prochaine. Il remercie aussi toutes les parties impliquées.

- Monsieur Jean-Paul Pâques remarque que les communes voisines (Liège, Herstal, Bassenge...) sont déjà dotées de grands axes cyclables autour de Liège. Il faut construire des pistes qui permettent d'accéder à ce réseau déjà existant de manière à construire un réseau périphérique qui relie des sites importants.

- Monsieur Serge Fillot espère que l'on va continuer à travailler de cette manière.

- Monsieur Michel Jehaes insiste sur le côté fonctionnel de cet appel à projet. On va chercher des subsides auprès de la direction mobilité afin d'améliorer le vélo au quotidien. Il rappelle également les deux axes importants sur lesquels il faut travailler à savoir : la liaison Milmort-Hermée-Oupeye et celle de Herstal, Oupeye et Visé.

Point 3 : Questions orales

LE CONSEIL,

Prend connaissance des questions orales :

1ère question de Monsieur Rouffart qui évoque la Commission qui a précédé le Conseil communal au cours de laquelle il a appris que la Sowaer communiquait de manière mensuelle les données chiffrées relatives à l'aéroport de Bierset. Il demande s'il est possible d'obtenir ces chiffres entre 2016 et 2020. De cette manière, nous pourrions prendre des mesures.

2ème question de Monsieur Rouffart qui constate l'évolution des chiffres liés à la pandémie sur Oupeye. Si le classement s'est amélioré, il souhaite néanmoins un état de la situation. Est-il rassurant ou pas ?

Il invite tous les citoyens à rejoindre Coronalert pour s'informer.

Monsieur Simoné répond que l'on fournira tous les chiffres en notre possession.

Monsieur Fillot explique que tous les mardis soirs la commune communique sur Facebook la situation sanitaire. Elle est bonne. Si vous voulez des chiffres précis, je vous invite donc à consulter notre page. De manière plus précise nous avons actuellement deux à trois cas par jour.

Monsieur Rouffart a en effet pu voir que Oupeye est en dessous des 300 cas par quinzaine et en est heureux. 80% des personnes âgées ont déjà reçus une première dose, cela a sans doute une incidence. Pouvons-nous espérer qu'il ne s'agit pas encore de la variante anglaise ?

Monsieur Fillot précise que si la situation évolue, on en fera part jeudi prochain. Il explique ensuite qu'Oupeye n'a connu qu'un cas d'une personne qui ne respectait pas les règles édictées et chez qui on a dû envoyer la police.

Question de Monsieur Jehaes qui évoque l'article de presse dans la Meuse relatif à l'interdiction de transit des camions se rendant au trilogiport et à la remise en place des portiques. Il constate qu'au vu de la réponse de la Région wallonne, on est au point-mort. Il y a pourtant des technologies actuelles qui devraient permettre de pouvoir verbaliser (par exemple une caméra qui filme les camions). Il y a aussi des radars tronçons qui permettent de voir si un véhicule s'est arrêté pour livrer sur Oupeye ou s'il a simplement transité. On ne peut pas à chaque fois aller remettre ces portiques en état. Il invite donc à renouer le dialogue avec le SPW pour trouver d'autres solutions. Il demande pour avoir un feed-back du suivi apporté car le seul dialogue qu'il a vu c'est au travers de la presse.

Monsieur Fillot qui estime que l'on tourne un peu en rond. On a écrit au port autonome pour demander des réunions du comité de suivi. Ces questions y étaient abordées. On peut, en effet, écrire à la Région wallonne, au nom du Conseil communal, pour demander une réaction. Il remarque que le trilogiport n'est pas encore à maturité et qu'il faut donc rester attentif. Il n'oublie pas non plus une commission communale sur le trilogiport à organiser avec le port autonome. Monsieur Ernoux rappelle également que le sujet dont question a été abordé en comité d'accompagnement chaque fois. On sent pour le moment une volonté du port autonome de ne pas vouloir se réunir.

Monsieur Jehaes demande ce que fait le Collège ? Il y a des moyens et il faut sortir d'une solution basique.

Monsieur Pâques relève que ce problème est déjà ancien et que la Conseillère communale Marcelle Debruche était déjà intervenue dans l'ancienne législature mais cela s'est traduit par peu de choses. Les portiques sont par terre. Le permis doit cependant être respecté.

Question de Monsieur Bouzalgha qui intervient par rapport au dossier de démantèlement de Chertal. Il a été frappé par l'atmosphère figée dans le temps lors des visites. Les wagons sur le site sont le symbole de la sidérurgie. Un wagon est destiné à la ville de Liège. Il demande ce que Oupeye va faire. Nous devons préserver notre patrimoine. Cela doit être étudié. Pouvons nous envisager une commission permanente sur Chertal ?

Réponse de Monsieur Fillot : la demande de permis vient d'être déposée et la position du Collège doit être prise à la mi-février et le permis délivré entre la mi-avril et la mi-mai. La déconstruction devrait prendre 3 ans. Nous voilà en 2024. On peut, bien sûr, réfléchir et donner ses idées quant à l'avenir du site. Attention que le terrain est toujours une propriété privée. Il y a plusieurs lignes du temps en parallèle. D'abord celle de la déconstruction ensuite celle de la réalisation du master plan par le bureau TERRE pour fin juin et enfin celle de la nouvelle affectation du site.

Point 4 : Réponses aux questions orales

Monsieur Fillot répond concernant la création de 2000 emplois évoqués, que le point a été fait par le port Autonome dans un dossier d'information daté du 8 décembre dernier.

Il est mentionné que 580 emplois directs sont actuellement créés selon la répartition suivante :

DPW (Liège container Terminals) : 20 emplois\$

WDP : jusqu'à 100 emplois en période (pic d'activité)

DL Triligiport Belgium – Jost Group : 60 emplois

WSC : 400 emplois (selon les négociations du contrat de concession)

Il est ensuite ajouté qu'en province de Liège, d'après la SPI, un emploi direct génère près de trois emplois indirects.

Sur base de ce ratio, 1740 emplois indirects seraient générés.

Monsieur Rouffart constate qu'il avait également une question par rapport au train venant de Chine qui était reparti à vide.

Monsieur Fillot répond qu'il n'a pas de réponse à ce sujet.

Monsieur Rouffart demande alors comment les biens qui sont venus dans le train en provenance de Chine sont repartis ?

Monsieur Fillot remarque qu'il était content de voir un train sur le site car on demandait depuis longtemps quand la liaison ferroviaire allait pouvoir fonctionner. Maintenant qu'il y a un train, on critique. Ce n'est pas aux membres du Collège à vous répondre. Nous ne sommes pas gestionnaires du site du triligiport.

Monsieur Rouffart rétorque que la réfection de la ligne ferroviaire s'est faite avec de l'argent public. Je comprends que vous n'avez pas de réponse et que vous m'invitez à écrire au port autonome. Nous avons cependant autour de la table deux administrateurs du port autonome et nous devrions pouvoir leur poser la question.

Monsieur Fillot ajoute quant à la question de Monsieur Pâques que l'emploi devrait continuer à augmenter sur le triligiport puisque WDP doit encore construire des halls; que la plateforme à conteneurs fait actuellement 3,5 hectares et devrait arriver, d'après le permis à 11 hectares.

Information de Monsieur le Bourgmestre

Il informe les membres du Conseil d'un fait dramatique survenu ce mercredi à Haccourt. Une dame a été percutée par un véhicule devant le magasin "Trafic" à Haccourt. Le chauffard vient d'être interpellé.

Monsieur Lavet explique que le conducteur ne s'était pas fait connaître directement.

Point 5 : Approbation du projet de procès-verbal de la séance publique du 10/12/2020

Le projet de procès-verbal de la séance publique du 18/12/2020 est lu et approuvé.

PAR LE CONSEIL,

Le Directeur Général,

Le Bourgmestre,

Pierre BLONDEAU

Serge FILLOT